



# ////////// **FO** //////////// **Déclaration Force Ouvrière** ////////////

base qui ne peut plus être assuré, des coûts assumés par la seule Assurance maladie, un déficit qui s'installe et ne peut se résorber.

Nous dénonçons enfin la volonté affichée dans ces orientations de transférer les centres d'examen santé (CES) aux UGECAM, faisant perdre aux caisses un pan entier de leur action sociale-

Nous avons partagé les travaux de réflexions amenant à ces orientations, nous soulignons le contenu du préambule toutefois notre organisation ne cautionne pas le dispositif COG et dans la logique qui est la notre nous voterons CONTRE des orientations qui sans politique conséquente de moyens resteraient caduques.

Paris le 13 oct 22